



Décembre 2018



Bonnes et heureuses Fêtes à tous!

Messe de Noël

Lundi, 24 décembre 2018, à 18h00
dans l'édifice municipal de Saint-Stanislas.

Dépouillement de l'arbre de Noël

Rappel aux personnes inscrites

Le dépouillement de l'arbre de Noël aura lieu dimanche, le 9 décembre à partir de 13h00 à la salle municipale de Saint-Stanislas.

Seuls les enfants inscrits, dont la contribution aura été payée et qui seront présents sur place pourront avoir leur cadeau.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES DES FÊTES.

Prenez note que le bureau municipal sera fermé deux semaines pour les vacances des fêtes, soit du 21 décembre au 6 janvier inclusivement. La réouverture du bureau aura donc lieu le 7 janvier 2019 et la séance régulière du conseil aura lieu le 14 janvier 2019.

AFFAIRES MUNICIPALES

BUDGET 2019

Les membres du conseil municipal ont adopté lors d'une séance publique tenue le 10 décembre 2018 les prévisions budgétaires 2019 ainsi que le programme triennal des dépenses en investissements pour les années 2019-2020-2021. Voici un bref condensé du dépôt de ces deux documents.

REVENUS	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Taxes	385 073	424 087
Autres revenus de sources locales	25 332	27 107
Transferts	155 795	205 806
TOTAL REVENUS :	566 200	657 000
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	151 605	153 189
Sécurité publique	53 705	59 209
Transport	174 050	196 196
Hygiène du milieu	82 830	80 919
Aménagement urbanisme et dével.	27 700	29 877
Loisir et culture	27 860	52 360
Édifice	41 250	43 050
Frais de financement	1 000	1 000
Programme créations emplois	6 200	4 200
TOTAL DÉPENSES :	566 200	657 000

**LES TAUX DE COMPENSATION RELIÉS AUX SERVICES QUI
SERONT EN VIGUEUR DÈS LE 1^{er} JANVIER 2019 SONT :**

	2018	2019
Taxes foncières	1.06\$ / 100\$	1.02\$ / 100\$
Aqueduc	280.00\$	280.00\$
Aqueduc spéciale	108.16\$	100.00\$
Aqueduc commercial	50.00\$	50.00\$
Aqueduc additionnel	20.00\$	20.00\$
Égout résidence	150.00\$	150.00\$
Matières résiduelles rés.	210.00\$	210.00\$
Matières résiduelles com.	210.00\$	210.00\$
Matières résiduelles agric.	288.00\$	288.00\$
Boue fosse septique rés.	62.00\$	62.00\$
Boue fosse septique chalet	31.00\$	31.00\$
Déneigement Chemin de l'Éden	100.00\$	100.00\$
Enfouissement sanitaire	15.00\$	15.00\$
Mat. Rés. Conteneurs saisonniers	80.00\$	80.00\$
Mat. Rés. Conteneurs permanents	158.00\$	158.00\$
Centre multi. Église permanents	50.00\$	50.00\$
Centre multi. Église saisonniers	25.00\$	25.00\$

**Pour le programme des dépenses d'investissements pour les années
2019-2020-2021 de la municipalité, il s'élève à la somme de 124 000\$.
Les orientations pour les trois prochaines années sont :**

POUR 2019 : Réfection de chemins, aménagement de la salle du conseil et du centre de conditionnement;

POUR 2020 : Réfection de chemins;

POUR 2021 : Réfection de chemins;

***JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2019 À TOUS!
DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL!***

Avis aux citoyens

FABRIQUE DE SAINT-STANISLAS

Messes de décembre 2018

Samedi 8 décembre 16h00 Parents, frères et sœurs défunts
Par: Martial Vézina

Lampes du sanctuaire

Guy Marcil

Messe de Noël

Lundi 24 décembre 18h00 Paroissiens et paroissiennes défunts

Francine Allard et Roland Bérubé

Lundi 31 décembre 16h00 Blanche Tremblay
Par: Colette Beaudet

Paulette et Jacques
Rousseau

Messes de janvier 2019

Samedi 5 janvier 16h00 Défunts famille Patrick Tremblay
Par: Solange Tremblay et Marcel Girard

Gilberte et Cyrille
Routhier

AVIS AUX ABONNÉES DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Prenez note que M. Michel Doucet effectuera la lecture des compteurs d'eau pendant la semaine du 10 décembre prochain. Comme par les années passées nous vous demandons votre collaboration afin de libérer l'accès à votre compteur, ceci afin de faciliter le travail de M. Doucet.

Si vous le désirez, vous pouvez communiquer la lecture des données de votre compteur à la municipalité au 418-276-4476.

Nous vous remercions à l'avance de votre habituelle collaboration!

Monoxyde de carbone



**L'avertisseur
de monoxyde de carbone,
un allié efficace contre
les intoxications!**

Le monoxyde de carbone tue! Protégez-vous

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. Une intoxication peut causer des séquelles à long terme, voire être mortelle.

Quels sont les principaux symptômes d'une intoxication?

- Maux de tête
- Fatigue
- Nausées
- Vomissements
- Perte de conscience

Quelles sont les meilleures façons de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone?

- Installez un avertisseur dans tous les endroits où il y a des sources de monoxyde de carbone (maison, garage, chalet, etc.).
- Faites vérifier votre système de chauffage (bois, gaz, mazout) chaque année.
- Ne faites pas fonctionner un moteur (véhicule, outil, etc.) dans un garage, un atelier ou un abri d'auto, même la porte ouverte.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1 ou appelez le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060



Respect des propriétés privées

Les membres du conseil désirent sensibiliser les usagers de la motoneige de rester dans les sentiers prévus à cette fin et de respecter les propriétés privées.

Le respect de la propriété privée est important pour la bonne entente de tous. Donc avant de circuler sur des terrains qui ne vous appartiennent pas veuillez demander la permission aux propriétaires concernés.

MERCI de votre habituelle compréhension!



Rappel hivernal

Les membres du conseil désirent vous informer que, comme par les années passées, vous ne devez pas traverser votre neige de l'autre côté de la rue.

Vous ne devez pas non plus stationner votre véhicule dans la rue ou dans la virée de la gratte (SINON remorquage à vos frais).

De telles actions peuvent être dangereuses pour vous, mais aussi pour la circulation routière et cause des problèmes aux entrepreneurs qui ouvrent les chemins.

De plus nous vous recommandons de ramasser votre poubelle et votre bac de récupération le plus tôt possible après que celui-ci soit vidé, afin d'éviter tout désagrément avec la gratte.

Nous recommandons aussi aux gens qui marchent dans la rue de marcher en sens contraire de la circulation pour être plus visible, surtout pour la gratte en hiver et de mettre des vêtements fluorescents. La sécurité a plus de valeur que la perte d'une vie.

Merci de votre collaboration!

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

SAINT-STANISLAS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES :

Par la soussignée, Caroline Gagnon, D.-G. et sec.-très. de la susdite municipalité, que le conseil à sa session ordinaire du 3^e jour du mois de décembre 2018 a adopté la résolution suivante intitulée :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL.

Considérant que l'article 148 du Code municipale du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

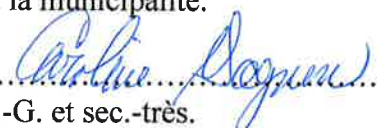
EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2019**, qui se tiendront le **lundi ou le mardi** et qui débiteront à **19 heures 30**;

14 Janvier	4 Février
4 Mars	1^{er} Avril
6 Mai	3 Juin
2 Juillet (mardi)	12 Août
3 Septembre (mardi)	7 Octobre
4 Novembre	2 Décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

..........
D.-G. et sec.-très.

CALENDRIER DES PRÉLÈVEMENTS 2019
ÉDIFICE MUNICIPALE ST- STANISLAS
953 RUE PRINCIPALE
ST STANISLAS
TOUS LES MERCREDIS AUX 2 SEMAINES À 7H30

~~2019-01-02~~ pas de prélèvement

JANVIER	2019-01-16
	2019-01-30
FÉVRIER	2019-02-13
	2019-02-27
MARS	2019-03-13
	2019-03-27
AVRIL	2019-04-10
	2019-04-24
MAI	2019-05-08
	2019-05-22
JUIN	2019-06-05
	2019-06-19
JUILLET	2019-07-03
	2019-07-17
	2019-07-31
AOÛT	2019-08-14
	2019-08-28
SEPTEMBRE	2019-09-11
	2019-09-25
OCTOBRE	2019-10-09
	2019-10-23
NOVEMBRE	2019-11-06
	2019-11-20
DÉCEMBRE	2019-12-04
	2019-12-18
janv-20	2020-01-01 pas de prélèvement

Appelez au
418-276-1234

Restaurant Au Clocher

Lundi: fermé

Mardi: 9h00 à 19h00

Mercredi: 9h00 à 19h00

Jeudi: 9h00 à 19h00

Vendredi: 9h00 à 19h00

Samedi: 9h00 à 19h00

Dimanche: 9h00 à 19h00

SPÉCIAL PIZZA

2 PIZZAS 12 POUCES

(GARNIES

OU

DEPPÉRONI-FROMAGE)

FRITE FAMILIAL

28,95\$ (PLUS TAXES)

Du mardi au dimanche

418-276-3226

Brunch du temps des Fêtes

Restaurant Au Clocher

Le restaurant Au Clocher organisera 2 brunchs
pour le temps des Fêtes, soit le 23 et le 30
décembre 2018!

15.00\$ pour les adultes

8.00\$ pour les enfants

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans

Vous devez réserver votre place à l'un des
services du brunch, soit à 9h00 ou à 11h00!

418-276-3226

Pour l'horaire du temps des Fêtes, allez voir le calendrier du mois de décembre à la dernière page du journal! Les jours de fermeture du restaurant y sont inscrits.

Le Villageois

Commande Besson

Il est temps de passer vos commandes pour Salaison Besson! Vous pouvez le faire via notre page Facebook @epicerielevillageois ou sur notre adresse courriel gardemangerlevillageois@gmail.com

Les commandes seront livrées mercredi après-midi pour vous directement à notre comptoir du centre Au Clocher!

Vous pouvez commander vos viandes (selon les variétés et les quantités que vous désirez), vos pains, votre lait, vos mets préparés, vos desserts... tout cela à des prix compétitifs! Vous pouvez vous renseigner auprès des bénévoles sur les heures d'ouverture ou nous contacter directement sur Facebook!

Commande pour la Boîte à Sucre

Il est maintenant temps de faire vos commandes pour vos pains et vos brioches!

Nous prenons les commandes jusqu'à mardi 19h00 et elles nous seront livrées jeudi en après-midi!

Vous pouvez commander par courriel à notre adresse gardemangerlevillageois@gmail.com ou par messagerie sur notre page Facebook @epicerielevillageois. Pour toutes questions, nous contacter par messagerie sur notre page Facebook.

Merci d'encourager un commerce de chez nous!

Spécial du mois de décembre

Ces produits sont en spécial jusqu'à épuisement des stocks.

Canne de soupe tomate: 2 pour 1.00\$
Canne de sauce à pizza: 1.00\$
Pain hot-dog congelé: 1.25\$
Sous-marins Besson congelé: 1.50\$
12 egg-rolls congelés: 5.00\$

Le Villageois

RETOUR AUX HEURES
D'OUVERTURE RÉGULIÈRES

LE VILLAGEOIS

LUNDI: FERMÉ
MARDI: 16H00 À 19H00
MERCREDI: 11H00 À 17H30
JEUDI: 12H00 À 16H00
18H30 À 20H00
VENDREDI: FERMÉ
SAMEDI: FERMÉ
DIMANCHE: FERMÉ

Venez profiter des prix compétitifs en magasin!

Vous pouvez également commander via la page Facebook et par courriel!

Artisanat

Plusieurs articles
artisansaux à vendre sur
place!

Pantoufles, gants et
chapeaux en fourrure,
mitaines, serviettes et
lavettes, bijoux, poteries,
etc. De tout pour des
idées cadeau!



Sports et loisirs



Forfaits escalade

Pour les résidents de Saint-Stanislas, il est possible de se procurer un forfait à moitié prix vous permettant de venir grimper autant de fois que vous le souhaitez pendant la durée du forfait.

1 mois

60.00\$ pour les non-résidents et
30.00\$ pour les résidents!

3 mois

145.00\$ pour les non-résidents
et 72.50\$ pour les résidents!

1 an

425.00\$ pour les non-résidents
et 212.50\$ pour les résidents!

Escalade express

La location des chaussures est
gratuite pour les résidents!

Abonnement résident

Vous ne savez pas quoi offrir en cadeau à vos amis ou à vos enfants? Ils aiment faire du sport? Ne cherchez plus, achetez leur un abonnement pour le temps des Fêtes!



LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE
PENDANT LES FÊTES!

20 décembre au 8 janvier

Merci aux abonnés d'encourager
la bibliothèque locale!

Joyeux Noël et bonne année à
tous!

de Line, Claude, Sylvie et Mario

Gratuit

GRINCH

Noël 2018

Classé famille

De 18h00 à 20h00,

vendredi, le

14 décembre 2018

Le film classique du temps des
Fêtes! On vous attend en
grand nombre!

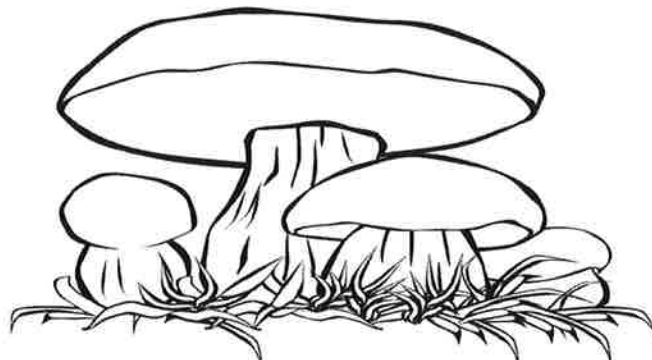


Culture de champignons à la maison est-ce possible?

Si le monde fantastique des champignons vous fascine, vous êtes intéressé à faire la culture à la maison, Jérémie Leblanc de la coopérative de travailleurs du Saguenay Lac St-Jean ***Leblanchignon*** sera présent **samedi 12 janvier 2019 de 10h.à midi à la salle municipale de N.-D.- de -Lorette** pour nous présenter un kit de pleurotes blancs prêt à être démarré et à consommer en 15 jours ce pendant environ 3 mois. Il nous informera de son entretien et proposera quelques suggestions de recettes. Pour ceux et celles qui veulent y participer inscrivez- vous en contactant **Nina Parent au 418-669-4027**. Pour vous procurer un kit de pleurotes blancs à **20\$** lors de cette rencontre vous devrez **réserver et payer à l'avance**. Date limite de réservation et paiement **21 décembre 2018**.

En collaboration avec le CDE et municipalité
de Notre-Dame-de- Lorette

BIENVENUE À TOUS!



Calendrier du temps des Fêtes

Centre Au Clocher

Restaurant Au Clocher

23 décembre: 9h00 à 14h00

24 décembre: fermé

25 décembre: fermé

26 décembre: fermé

27 décembre: 9h00 à 19h00

28 décembre: 9h00 à 19h00

29 décembre: 9h00 à 19h00

30 décembre: 9h00 à 14h00

31 décembre: fermé

1er janvier: fermé

2 janvier: fermé

3 janvier: 9h00 à 19h00

Garde-manger Le Villageois

23 décembre: fermé

24 décembre: fermé

25 décembre: fermé

26 décembre: fermé

27 décembre: fermé

28 décembre: fermé

29 décembre: fermé

30 décembre: fermé

31 décembre: fermé

1er janvier: fermé

2 janvier: fermé

3 janvier: fermé

Escalade Haut Clocher

23 décembre: 11h00 à 21h00

24 décembre: fermé

25 décembre: fermé

26 décembre: 11h00 à 21h00

27 décembre: 11h00 à 21h00

28 décembre: 11h00 à 21h00

29 décembre: 11h00 à 21h00

30 décembre: 11h00 à 21h00

31 décembre: fermé

1er janvier: fermé

2 janvier: 11h00 à 21h00

3 janvier: 11h00 à 21h00

Prendre note que le mur d'escalade sera également ouvert de 11h00 à 21h00 les 4, 5 et 6 janvier.